



Monsieur Di-Martino Tony  
Maire de la ville de Bagnolet  
Place Salvador Allende  
93170 Bagnolet

**Objet :** Proposition de loi visant à affirmer le caractère  
de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris

Bagnolet le 20 juin 2019

Monsieur le Maire,

Le référendum d'initiative partagée est le dispositif prévu par l'article 11 de la constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Un référendum portant sur les domaines mentionnés à l'article 11 de la constitution « peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ».

***Dans ce cadre, les électeurs de Bagnolet & Les Lilas ont la possibilité de déposer un soutien à la proposition de la loi référendaires visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris.***

L'enjeu de ce référendum réside aussi et surtout dans une exigence de plus de démocratie, dans la capacité des citoyennes et citoyens a décidé du devenir des biens et richesses de la nation, ce qui n'a pas été le cas, par exemple, lors des privatisations des autoroutes, ...

Conformément aux orientations de notre confédération nationale et à toutes nos actions pour l'amélioration et le développement des services publics sur tout le territoire, ***l'Union locale CGT Bagnolet Les Lilas*** s'associe à cette démarche constitutionnelle.

C'est pourquoi, l'Union locale CGT vous sollicite afin que tout soit mis en œuvre localement par la municipalité pour que les électeurs souhaitant le faire puissent accéder librement et de manière égalitaire, donc faciliter, à tous les outils disponibles pour apporter ce soutien, et ce concrètement :

- Saisie du formulaire sur le site internet dédié,
- Saisie et dépôt du formulaire papier dédié,
- Information publique via panneaux d'affichage officiels et libres, journal municipal, courrier aux administrés, organisation de débats publics.

Vous en remerciant par avance et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, en nos respectueuses salutations.

Pour l'Union locale CGT Bagnolet\Les Lilas

Michel VENON  
Secrétaire Général